



TERMES DE REFERENCE POUR LA REVISION DU PLAN STRATEGIQUE TRANSFRONTALIER QUINQUENAL (PST),
LE PLAN D’AFFAIRES (PA) ET ELABORATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS DU PST ET PA

TABLE DES MATIERES:

Contents

TABLE DES MATIERES:.....	1
1. CONTEXTE.....	2
2. CONTEXTE DU PLAN STRATEGIQUE TRANSFRONTALIER ET PLAN D’AFFAIRES	3
3. OBLIGATIONS.....	4
3.1. Objectifs de cette consultance.....	4
3.2. Tâches spécifiques.....	4
3.3. Résultats :	5
3.4. Chronogramme.....	5
4. COMPETENCES EXIGÉES.....	6
5.CONDITIONS ADDITIONNELLES.....	7
5.1. Services rendus par l’Organisation.....	7
5.2. Rapportage et Coordination.....	7
5.3. Exigences pour la soumission des propositions.....	7
5.4. Date limite pour soumissionner :	7
5.5. Critères d’évaluation.....	8

1. CONTEXTE

Avant la signature du Traité en 2015, la Collaboration Transfrontalière du Grand Virunga (GVTC) était un mécanisme pour une gestion transfrontalière, collaborative et stratégique du Paysage du Grand Virunga (PGV), mis en place par des institutions nationales en charge de la conservation de la faune et de la flore en République Démocratique du Congo(RDC), au Rwanda et en Ouganda, respectivement l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature(ICCN), Rwanda Development Board(RDB) et Uganda Wildlife Authority(UWA). Ces institutions ont signé un Memorandum of Understanding (MoU) en 2014 afin de formaliser la collaboration transfrontalière initiée la fin des années 1990 entre les personnels de terrain au sein des trois pays et visant à coordonner le monitoring de la population des gorilles de montagne qui tente de survivre dans le Massif du Virunga, partagé par les trois pays. Aussi cet MoU avait-il élargi ses objectifs

ainsi que sa portée géographique de l'habit de gorilles vers la Région entière du Rift Albertin Central, aussi connu sous le vocable du Paysage du Grand Virunga.

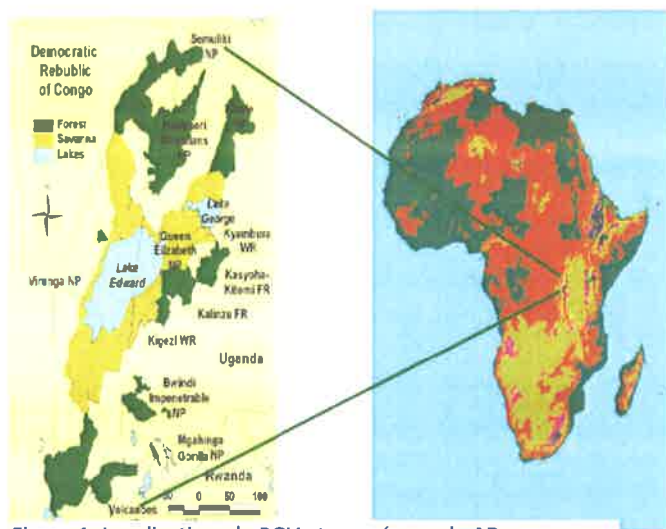


Figure 1: Localisation du PGV et son réseau de APs

Le Paysage du Grand Virunga (PGV) est la partie la plus riche du Continent Africain en termes d'espèces vertébrées. Le PGV est un abri pour quelques 5164 espèces de mammifères (y compris 27 primates et 40 espèces ongulées), oiseaux, amphibiens, reptiles et plantes. Plus de 50% d'oiseaux, 39% de mammifères, 19%

d'amphibiens et 14% de reptiles et plantes du

continent africain se retrouvent dans cette région. Cependant, le PGV fait face à un nombre de menaces et défis liés à la conservation qui incluent la fragmentation du paysage résultant d'une haute pression humaine, le braconnage et le commerce illégal de la faune et ressources (produits) de la faune ; les conflits entre l'humain et les aires protégées au sujet de l'usage des ressources, le ravage des récoltes par les animaux, l'insécurité chronique et les conflits armés qui ont caractérisé cette région depuis une longue période ; le niveau élevé de pauvreté parmi les populations locales ; l'exploitation des ressources naturelles, y compris les minerais, le pétrole et le gaz ; les effets de changement climatique. Ces problèmes et défis mis en évidence sont de nature transfrontalière et GVTC a été mis sur pied afin de contribuer à y apporter des solutions à travers :

- La coordination des partenariats des parties prenantes et la convocation de leurs réunions respectivement ;
- L'information et la gestion de l'information (clearing house)

9

- Courtage/Médiation
- Monitoring & Evaluation
- Système d'alerte précoce et
- La mise en œuvre de quelques interventions (réduisant la portion de la visée des actions de GVTC sur des projets pilotes avec beaucoup plus d'attention sur autres rôles et fonctions).

GVTC a été mis sur pied afin de réaliser les objectifs suivants comme spécifié dans le Traité :

- Promouvoir et coordonner la conservation de la biodiversité et autres valeurs socioculturelles dans le réseau des aires protégées de la faune au sein du Paysage du Grand Virunga ;
- Elaborer des stratégies de gestion transfrontalière de la biodiversité ;
- Promouvoir et assurer une planification coordonnée, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des projets de conservation transfrontalière et de développement ;
- Promouvoir et coordonner le développement du tourisme dans le PGV ;
- Sécuriser le financement durable pour la conservation du PGV ;
- Améliorer et harmoniser la production et le partage des connaissances, de l'expérience et bonnes pratiques en vue d'une prise de décision basée sur l'évidence.

2. CONTEXTE DU PLAN STRATEGIQUE TRANSFRONTALIER ET PLAN D'AFFAIRES

Afin d'atteindre les objectifs, un Plan Stratégique Transfrontalier (2006-2016) avait été élaboré par GVTC avec les parties prenantes pour baliser la mise en œuvre des activités par les parties prenantes dans le paysage. Ce plan fut révisé en 2013 pour donner naissance à l'actuel Plan Stratégique Transfrontalier 2013-2018. Le plan stratégique révisé 2013-2018 a maintenu à la fois la vision de 30 ans ainsi que l'objectif exprimé dans le premier plan stratégique. La vision de GVTC est « Le réseau transfrontalier des aires protégées du Grand Virunga ainsi que son Paysage environnant sont conservés durablement » tandis que l'objectif est « Une conservation durable de la biodiversité dans le Paysage du Grand Virunga pour un développement socioéconomique à long terme au travers d'une gestion collaborative transfrontalière »

Afin de rendre opérationnel le plan stratégique transfrontalier quinquennal et lui permettre de servir d'ancrage au Plan d'Affaires, ce dernier a été élaboré, basé sur la Théorie du Changement visant à raconter l'histoire sur la manière dont une conservation améliorée dans le Paysage du Grand Virunga peut être réalisée, avec l'aide de toutes les parties prenantes concernées, et donnant également une orientation sur les ressources requises qui permettront à GVTC d'atteindre son Objectif Long Terme, « Une gestion transfrontalière collaborative et stratégique qui améliore la conservation des ressources naturelles du PGV reflète une compréhension partagée selon laquelle une gestion transfrontalière collaborative est essentielle pour la conservation du PGV. Une conservation améliorée du PGV grâce à une volonté politique accrue, une

gestion efficace des ressources des Aires Protégées(AP), la création d'un centre de gestion de l'information et réduction de la dépendance humaine sur les ressources des AP est reconnue comme capitale à l'objectif du programme d'activités de GVTC et la mesure de sa réussite. Le Plan Stratégique Transfrontalier ainsi que le Plan d'Affaires de GVTC sont circonscrits dans le temps et leur expirent avant 2018.

3. OBLIGATIONS

A cet effet, GVTC envisage de lancer, de manière anticipative, le processus visant à réviser la mise en œuvre du PST et du PA afin d'utiliser les résultats de cette révision pour l'élaboration des nouveaux documents du PST et PA. Les deux documents seront stratégiques pour la conférence de mobilisation des fonds que GVTC compte organiser au cours des mois prochains. La révision et l'élaboration du PST et du PA seront réalisées de manière inclusive, impliquant GVTC et ses partenaires/parties prenantes dans le Paysage. Les détails sur les approches et méthodologies seront développés dans la proposition de consultance.

3.1. Objectifs de cette consultance

L'objectif de la présente consultance consiste à conduire une révision du Plan Stratégique Transfrontalier quinquennal de GVTC existant (2013-2018) et son corolaire Plan d'Affaires (Business Plan) et élaborer des documents de nouveaux PST et PA à l'horizon de 5 années à venir. Le processus de révision et d'élaboration de nouveaux TSP et PA seront basé sur la Théorie du Changement (TdC) existante à GVTC et qui avait été utilisée afin d'articuler, de manière explicite, les hypothèses et perceptions concernant les rôles de GVTC ainsi que les résultats-clés à atteindre. Cette TdC est également utilisée pour orienter la prise des décisions, les actions et l'évaluation des réalisations.

3.2. Tâches spécifiques

Les tâches spécifiques de cette consultance consistent en ceci :

- Conduire un audit approfondi sur la mise en œuvre du Plan Stratégique Transfrontalier de GVTC et du Plan de Réussite (Business Plan), en relevant le niveau de leur mise en œuvre vis-à-vis des réalisations de GVTC ;
- Evaluer les facteurs qui ont contribué à la facilitation de la mise en œuvre du PST et PA et d'autres qui ont constitué des obstacles ;
- Apprécier les rôles joués et le niveau de mise en œuvre par les partenaires dans le PGV ;
- Dresser un contour des leçons-clés apprises et les couler sous forme des recommandations pour l'amélioration de la mise en œuvre du PST & PA ;
- Sur base des résultats de la révision (du PST & PA), proposer des orientations stratégiques pour les nouveaux PST & PA ;

- Revisiter la TdC de GVTC qui dessine le Résultat à Long Terme de GVTC, les Résultats-clés et autres Préalables et apprécier la validité des hypothèses-clés et faire ressortir les interventions requises aussi bien que les indicateurs de réussite ;
- Proposer un plan de mise en œuvre, l'estimation des ressources requises et
- Elaborer des estimations budgétaires pour les activités et la justification du budget incluant les coûts relatifs au fonctionnement du secrétariat (de GVTC)
- Proposer une stratégie de mobilisation des ressources requises et la coordination des partenaires et parties prenantes dans la future mise en œuvre des PST et PA.

3.3. Résultats :

Les résultats-clés pour cette consultance sont les suivants :

- Un rapport complet sur la Révision des PST & PA
- Un nouveau PST rédigé
- Un nouveau PA rédigé

Tous les aspects les aspects des recommandations d'analyse et de planning devront refléter les dynamiques actuelles dans le planning et financement de la conservation.

3.4. Chronogramme

La durée totale de cette consultance ne devra pas aller au-delà de 45 jours ouvrables à dater de la signature du contrat de consultance.

Tableau 1 : Chronogramme proposé pour ces obligations est le suivant :

Temps	Dates limites	Entité responsable
Date limite pour les soumissions	14 jours après la date de la publication des appels d'offre sur le site web de GVTC	GVTC
Date d'évaluation	7 jours après la date de clôture	GVTC
Date de feedback au soumissionnaire ayant satisfait	2 jours après l'évaluation	GVTC
Période de négociations	5 jours ouvrables après avoir reçu le feedback	GVTC & Consultant

Date de signature du contrat	Immédiatement après la clôture des négociations	GVTC & Consultant
Date de débriefing	Au cours des premières semaines après la signature du contrat	Consultant
	Au cours du mois après le débriefing	GVTC
Date pour soumettre le rapport initial	Comme stipulé dans le calendrier de travail contenu dans le contrat	GVTC
Date d'achèvement des travaux		GVTC

4. COMPETENCES EXIGEES

- Diplôme supérieur d'université (Master ou équivalent), de préférence dans l'Environnement/ Gestion des Ressources naturelles, Etudes du développement, sciences sociales ou autre domaine en lien avec la tâche ;
- Au moins 3 années d'expérience en matière de planification stratégique e élaboration du plan d'affaires dans des organisations de renom ;
- Excellente connaissance et application de l'Approche de la Théorie du Changement pour planification ;
- Une expérience avérée dans la Région du Rift Albertin Central avec une bonne connaissance des défis et opportunités pour la conservation dans ce Paysage ;
- Une connaissance avérée en relation avec des aspects la Gestion Transfrontalière des Ressources Naturelles
- Des compétences avérées d'habilité à produire des rapports susceptibles d'être publiés.

Note : Tous les documents ou résultats attendus seront livrés soit en Anglais soit en Français, mais avec possibilité de traduction dans une autre langue une fois approuvés.

5.CONDITIONS ADDITIONNELLES

5.1. Services rendus par l'Organisation

GVTC rendra disponible l'entièreté des documents de gestion au Consultant pour référence, y compris le PST, PA , la Politique Anti-fraude et Anti-corruption, un espace de travail et la contribution du personnel si requise.

5.2. Rapportage et Coordination

Le consultant fera rapport au Secrétariat Exécutif de GVTC mais coordonné par le Chargé de Programme en tant que superviseur d'activités de terrain pour le monitoring en conformité avec les exigences méthodologiques et de qualité de données. La description de la fonctionnalité/rapport du processus de documentation sera en Français et en Anglais utilisant un format qui sera convenu par les deux parties (le consultant & GVTC).

5.3. Exigences pour la soumission des propositions

Il est demandé aux consultants intéressés (personnes individuelles, entreprises, institutions...) de soumettre une note de proposition comprenant les éléments ci-dessous :

a) Volet technique qui inclura, entre autres :

- Une description détaillée de la méthodologie qui sera utilisée afin d'accomplir ces tâches (obligations) ;
- Un plan de travail clair et compréhensible, relevant les activités majeures et le programme de mise en œuvre, y compris le chronogramme d'activités détaillant le commencement et la fin de différentes activités ;
- Une démonstration claire des capacités et expertises de réaliser la consultance telle que décrite dans ces TdRs ;
- Tout autre commentaire ou suggestion en rapport avec les TdRs.

b) Une proposition financière

Ceci devrait fournir des détails en termes des coûts des ressources requises pour effectuer ces tâches avec des budgets libellés et des notes explicatives.

La proposition financière sera limitée à 10 pages (les pièces jointes non comprises), interligne simple, utilisant la police Myriad Pro de taille 12.

5.4. Date limite pour soumissionner :

Les propositions seront en Anglais et en Français et soumises soit en version papier et/ou électronique à l'adresse suivante :

GVTC Secrétariat Exécutif

Nyarutarama Road, KG 9 #60

SDA Church, ERC Headquarters

PoBOX 6626 Kigali, Rwanda

(Utiliser l'adresse email suivante pour les soumissions électroniques: gmuamba14@gmail.com)

Avec copie à :

pruhumuriza@greatervirunga.org; et gkyomuhendo@greatervirunga.org

La date de clôture interviendra 14 jours ouvrables après la date de publication de l'appel d'offre. Les soumissionnaires s'assureront que leurs offres sont transmises à temps et à une correcte adresse comme indiqué ci-dessus.

Les propositions à cet appel d'offre soumises en retard ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.

5.5. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées en utilisant les critères d'évaluation résumés dans le tableau ci-dessous :

CRITERES	POINTS MAXIMUM
Critère 1: Solidité de la stratégie de mise en œuvre dans la réalisation des objectifs, y compris des résultats attendus clairement définis ainsi que des repères de référence quantifiables, comprenant : <ul style="list-style-type: none">• Le niveau de compréhension des TdRs• Clarté dans la présentation de l'offre• La clarté du chronogramme/planification des activités proposées• La pertinence/solidité de la méthodologie pour conduire avec succès les aspects logistiques des obligations (tâches) en vue d'une administration harmonieuse de ces dernières	30
Critère 2 : Expérience et compétence pertinentes	30

de l'équipe de consultance proposée : capacités avérées et expertise dans des tâches similaires	
Critère 3 : Capacité organisationnelle et expérience dans la mise en œuvre des consultances et tâches similaires	10
Critère 4 : Historique de réussites dans les projets ou programmes financés par des donateurs	5
Critère 5 : Rationalité des dépenses (coûts)-un budget réaliste en lien avec les coûts des activités similaires dans la région	25
TOTAL	100

Fait à Kigali, le 24 avril 2017

Dr Georges MUAMBA TSHIBASU

Secrétaire Exécutif



